

1.2- Avant de commencer

1.2.1- Avertissement

Nous assurons le bon fonctionnement de nos modules sur les environnements natifs de Dolibarr. Nous ne pouvons pas en garantir le bon fonctionnement suite à des modifications effectuées sur les fichiers du noyau de Dolibarr ou en cas d'utilisation d'autres modules additionnels.

1.2.2- Pré-requis

Le module Gestion des garanties de produits est compatible avec Dolibarr à partir de version la version **14**.

1.2.3- Maintenance

L'achat du module vous donne droit à un an de maintenance corrective. Cette maintenance corrective n'inclut pas d'aide à l'utilisation ou de support utilisateur, mais seulement la correction des bogues, sous réserve de la bonne utilisation du module et dans le cadre de la compatibilité avec la version utilisée de Dolibarr.

1.2.4- Mises à jour

Les dernières versions de nos modules sont mises à disposition sur le [Dolistore](#) et sur la [boutique en ligne d'Altairis](#).

L'accès aux mises à jour de nos modules est gratuit pendant 1 an **à compter de leur date d'achat**.

Avant toute mise à jour, assurez-vous que le module est **officiellement compatible** avec la version de Dolibarr sur laquelle vous souhaitez l'installer.

Pour mettre à jour un module, téléchargez-le à nouveau sur le [Dolistore](#) ou la [boutique en ligne d'Altairis](#) avec l'identifiant utilisé lors de l'achat initial. Nous rendons systématiquement disponibles en téléchargement les dernières versions de nos modules.

Dézippez les fichiers de la dernière version du module dans le répertoire custom de votre environnement et confirmez le remplacement de ceux déjà présents ou déployez-le via l'outil "**D**éployer un module" de votre Dolibarr.

! Important !

Pour le bon déroulement d'une mise à jour :

- désactivez le module avant de lancer le remplacement de ses fichiers
- ré-activez-le une fois la nouvelle version en place
- vérifiez enfin que de nouveaux paramétrages ne soient pas nécessaires

Revision #7

Created 24 May 2024 09:52:07 by Cloé Thévenon

Updated 11 June 2024 10:10:58 by Agnès Rambaud